

# S.E.G.P.A.

Et  
**E.R.E.A.**

## Permettent à l'élève de :

- ✓ Préparer son insertion dans une structure de formation (qualifiante ou diplômante).
- ✓ Accéder à une formation de niveau V sanctionnée par un diplôme professionnel
- ✓ Préparer l'obtention du certificat de formation générale.

## en proposant

- ✓ Un enseignement adapté
- ✓ Un suivi personnalisé
- ✓ Un parcours de formation individualisé
- ✓ Une professionnalisation progressive
- ✓ Une aide à la construction du projet personnel et professionnel

Direction des services départementaux de l'éducation  
Nationale du Finistère - Novembre 2018

## Enseignements adaptés dans le second degré en Finistère

Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)  
Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA)



Contact : CDOEA, 1bd du finistère 29558 quimper cedex9

tél. : 02 98 98 98 24 - mel : [cdoea29@ac-rennes.fr](mailto:cdoea29@ac-rennes.fr)

Informations supplémentaires : <http://www.ac-rennes.fr/DSDEN29/cid126346>